



Dans quels cas fusionne-t-on des polygones du fond physiologique ?

La fusion de polygones du fond physiologique est justifiée dans les cas suivants :

- lorsque les pré-UVC physiologiques ont une superficie de moins de 0,5 ha ;
- lorsque les végétations correspondent à une même cellule paysagère et s'inscrivent dans un même compartiment écologique et une même série ;
- lorsque les pré-UVC écologiques correspondent à une même cellule paysagère et s'inscrivent dans un même compartiment écologique et une même série.

Fusion de pré-UVC physiologiques de moins de 0,5 hectare

Cas d'étude à Vallenay dans le Cher

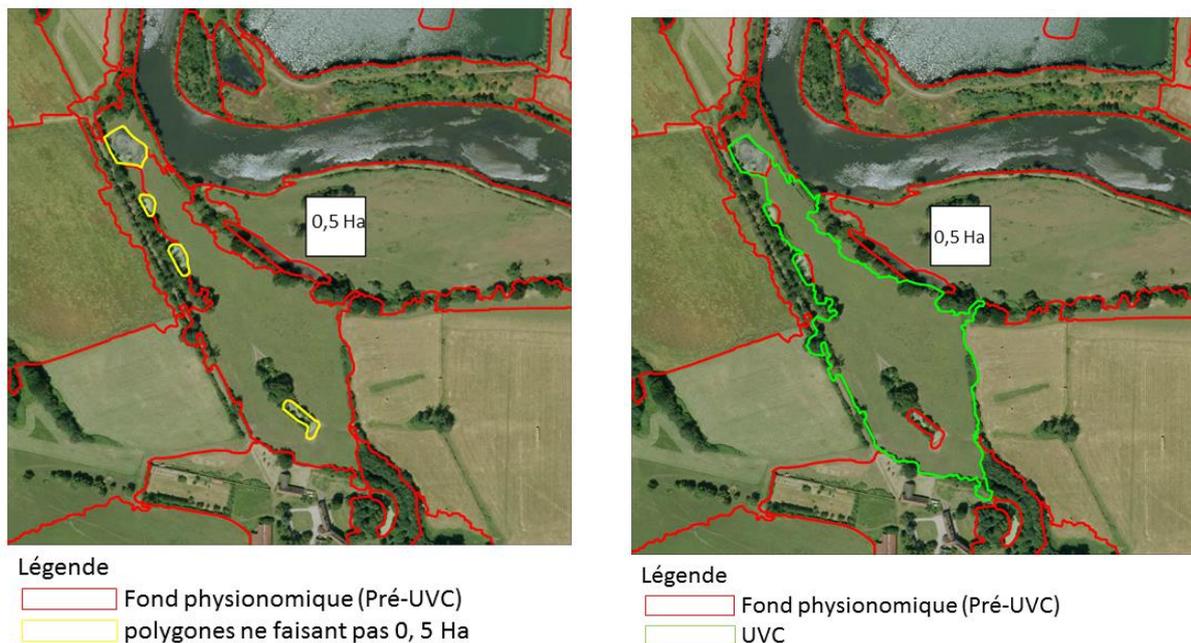


Figure 1 : Fusion de plusieurs polygones du fond physiologique dans le Cher pour respecter la superficie minimale de 0,5 ha

Le fond physiologique (fig. 1) fait apparaître en jaune 4 pré-UVC de moins de 0,5 ha dans une prairie alluviale. Elles ne peuvent être individualisées en végétation ponctuelle car le diagnostic de terrain montre qu'il ne s'agit pas d'habitat d'intérêt communautaire ou de végétation remarquable. D'autre part, l'étude de terrain montre que la potentialité sériale de ces pré-UVC est différente (végétations plus humides). Le pourcentage cumulé de recouvrement des 4 pré-UVC en jaune fait moins de 25 % de l'UVC final, on ne peut définir un deuxième niveau sérial à rattacher à l'UVC finale. Les syntaxons identifiés sont alors renseignés dans l'UVC mais sans être rattachés à la série qui lui est attribuée.

Fusion de polygones représentant une même cellule paysagère

Ce cas de figure apparaît lorsque deux ou plusieurs polygones du fond physiologique correspondent à la même cellule paysagère et présentent donc une même physiologie et un même compartiment écologique. Ce cas de figure est fréquent car l'échelle de découpage du fond physiologique est à



Dans quels cas fusionne-t-on des polygones du fond physiologique ?

l'échelle parcellaire ou infra-parcellaire. La logique d'une approche par cellule paysagère conduit alors à réaliser de nombreuses fusions.

Cas de prairies alluviales à Farges-Allichamps dans le Cher

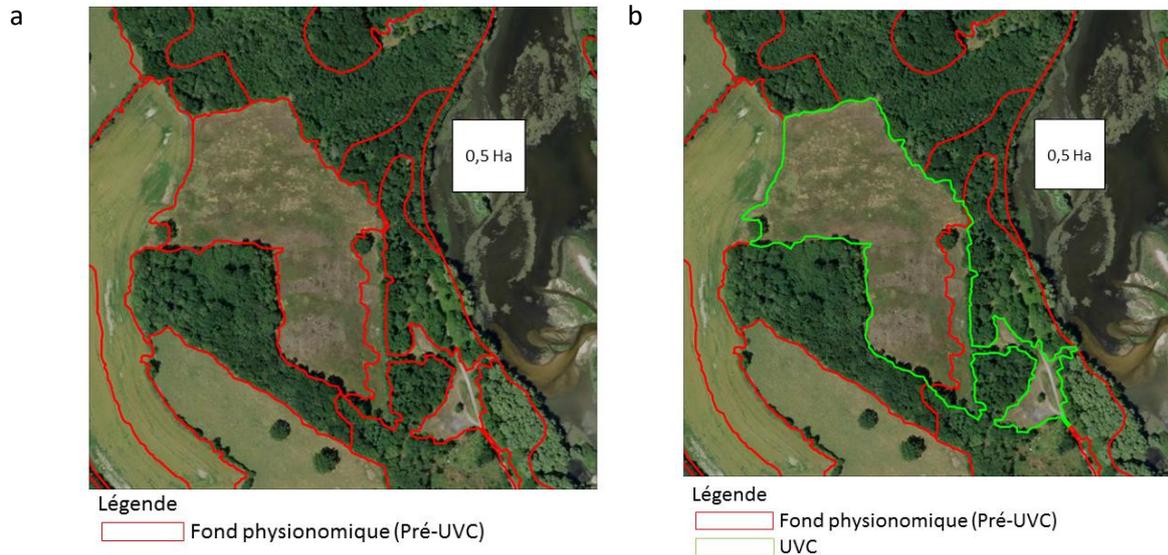


Figure 2 : Fusion de deux polygones du fond physiologique associés à la même cellule paysagère d'une même série

Le fond physiologique (fig. 2a) fait apparaître deux polygones d'une même cellule paysagère correspondant à des prairies après abandon cultural. Le diagnostic de terrain montre que les deux pré-UVC partagent le même compartiment écologique : conditions voisines de pH du sol (acidicline). La végétation potentielle est donc identique, les prairies appartiennent de ce fait à une même série. C'est cette perspective qui guide la fusion. Les deux polygones sont fusionnés pour constituer une même UVC (en vert – fig. 2b). Dans l'hypothèse où un chemin séparerait certains polygones, le chemin serait intégré. Si le chemin est bordé d'arbres, une pré-UVC linéaire est ajoutée si elle répond aux critères de linéarisation.

Parcellaire agricole de moyenne montagne

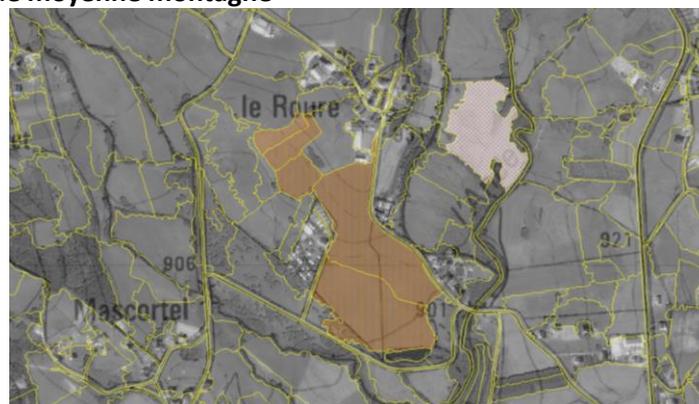


Figure 3 : Fusion de plusieurs polygones du fond physiologique associés à la même cellule paysagère d'une même série.



Dans quels cas fusionne-t-on des polygones du fond physiologique ?

Le diagnostic de terrain montre que les pré-UVC physiologiques appartiennent à la même cellule paysagère (même physiologie et même série de végétation). Les polygones en orange sont donc fusionnés de manière à ne former qu'une unique UVC culturelle. Dans ce cas, les contours en jaune des pré-UVC physiologiques témoignent de modalités passées de gestion du parcellaire agricole.

Complexe de recolonisation en contexte alluvial, Cours les Barres (vallée de la Loire dans le département du Cher)

Dans le cas présenté figure 4, 4 polygones (en rouge) apparaissent dans la même potentialité sériale (Ormaie frênaie alluviale au sein du grand compartiment écologique de l'hygrosère).

a



b

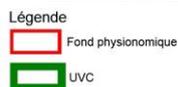


Figure 4 : Fusion de plusieurs polygones du fond physiologique associés à une même cellule paysagère en contexte alluvial

Les observations de terrain permettent de fusionner le principal polygone avec deux autres polygones plus petits (1 et 2, fig. 4b) car ils appartiennent à la même cellule paysagère : « complexe de recolonisation ». Le petit polygone au milieu du plus grand est conservé car il s'agit d'une pelouse de plus de 0,5 ha.

Rédaction : *Sylvain Bellenfant (CBN du Bassin parisien) et Colin Hostein (CBN du Massif central)*